

**Mercredi 21 octobre 2020 de 15h à 17h**

Webinaire Toulouse Métropole spécial  
Relance par le local

TOULOUSE MÉTROPOLE  
À VOS CÔTÉS  
POUR UNE INDUSTRIE  
DURABLE ET INNOVANTE

toulouse  
métropole

colidée

LES RENDEZ-VOUS  
DE LA RELANCE

Mercredi 21 octobre, Toulouse Métropole et ses équipes de l'action économique se sont mobilisés lors d'un événement exceptionnel, en présentiel et digital, dans le cadre du plan de relance pour l'emploi.

Cette rencontre, organisée en direct de l'espace de concertation Colidée de l'ETHICS Village, faisait suite au report du Salon du SIANE programmé les 20, 21 et 22 octobre au MEETT de Toulouse mais reporté à début décembre en raison de la crise de la Covid. L'occasion d'envoyer un signal fort, celui **d'une mobilisation et d'une solidarité exceptionnelles dans un moment contraint.**

L'événement s'inscrivait aussi dans la continuité des conférences territoriales organisées avec l'ensemble des acteurs économiques pendant le premier temps de confinement. Un droit de suite confirmant une pratique optimisée de faire ensemble, reposant sur une concertation et une coopération continue.

Autour des thématiques « *innovation – industrie – territoire* », cette rencontre intitulée « *La relance par le local* » avait pour objectif de témoigner de la volonté de Toulouse Métropole de rassembler les industriels du territoire afin d'échanger collectivement autour de modèles de développement plus locaux, créateurs de valeurs et d'emplois.

À ce jour, **57% de la demande locale de Toulouse Métropole ne trouvent pas de réponse locale**, soit une fuite économique estimée à **30 milliards d'euros qui ne génère ni activité, ni emploi, ni retombée fiscale** pour le territoire.

Le format hybride de ce webinaire spécial « *Relance par le local* » a permis de rassembler plus de 80 acteurs et participants,

Madame la 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente de Toulouse Métropole, chargée de l'économie, de l'innovation et de l'emploi, également maire de Saint-Orens, introduit le webinaire.

Mme Dominique FAURE retrace les grands textes nationaux et européens qui définissent la notion d'économie circulaire et aborde les différents fonds aux quels la métropole prétend en vue d'une mise en place opérationnelle : « *pour traiter ce sujet, le gouvernement vient d'annoncer « France Relance », un dispositif de 100 milliards dont 30 consacrés à la transition écologique. A côté de cela, un fonds d'économie circulaire à hauteur de 600 millions d'euros a été généré par l'ADEME. » « Mais combien va-t-on avoir sur notre territoire ? » demande Mme FAURE « il ne faut pas s'impatienter et pour autant aller vite, reprend-elle, car le Préfet attend de nous que l'on réponde aux appels à projet, et de réunir et le monde du public et du privé pour répondre à ces appels à projets ».*

Mme FAURE termine son introduction en précisant que la métropole de Toulouse aborde cette notion d'économie circulaire sous le prisme de 2 enjeux : « *des enjeux économiques (issus de la crise sanitaire, qui donne lieu à une crise sociale) et des enjeux environnementaux et de santé publique* ».

Dans une intervention filmée, M. Vincent TERRAIL-NOVES, maire de Balma et 3<sup>ème</sup> Vice-Président de Toulouse Métropole chargé de l'économie circulaire, des déchets et de la propreté, appuie ensuite les propos de Mme FAURE en déclarant qu'il faut « *une adéquation de l'offre économique avec la demande locale par le biais de l'économie circulaire* » et qu'il est aujourd'hui possible « *de diversifier, relocaliser, redéployer les productions et faire preuve de résilience productive* » afin de ne plus dépendre « *des chaînes de valeur mondiale* ».

## Temps 1 – Interventions, témoignages et retours d'expériences

Boris CHABANEL, expert Economies locales durables au sein du cabinet UTOPIES et Jérôme LLOBET, coordinateur du Pôle Territoires Durables au sein de la Direction régionale Occitanie de l'ADEME, prennent la parole afin de dresser un bilan de l'étude « Toulouse métropole de l'économie circulaire » qu'ils ont conjointement menée en 2019 avec la métropole. Le rapport a notamment permis d'établir un **diagnostic du métabolisme économique du territoire et de co-construire une feuille de route.**

Boris CHABANEL : « *quand on regarde la stratégie d'un territoire, on est focalisé sur sa capacité à capter des richesses à l'extérieur. Oui, on peut avoir des talents très forts pour capter des richesses à l'extérieur mais ces richesses peuvent se démultiplier en consommant et en produisant local.* »

Jérôme LLOBET : « *l'expérimentation a montré que la population est globalement consciente des enjeux et est prête à agir, mais changer d'échelle nécessite de prendre du recul par rapport aux enjeux économiques.* ». En effet, précise-t-il, « *il peut y avoir un décalage entre la prise de conscience et le passage à l'acte. L'épisode de la Covid-19 est l'exemple que des solutions peuvent être mises en œuvre facilement et avec un gain économique !* ». Jérôme LLOBET souligne que l'ambition est aujourd'hui de massifier toutes ces expérimentations en les répliquant très largement au sein du territoire.

Pierre PAPAIX, co-pilote Mission Transversale Economie Circulaire au sein de la Direction de l'Action Economique de Toulouse Métropole, précise que **ce travail d'expérimentation a été fondateur pour donner la perspective d'ambition par rapport à l'économie circulaire** pour ensuite donner les déclinaisons opérationnelles de la feuille de route « *en trois volets : une feuille de route pour organiser la gouvernance entre la métropole et les acteurs économiques, une feuille de route pour mobiliser autour de l'ambition et des enjeux, et enfin, une feuille de route spécifique pour le secteur du BTP (bâtir la métropole à partir des ressources locales) et des biens manufacturés (aider les entreprises pour mieux éco-concevoir leurs produits et services et activer les leviers de réparation et de réemploi)* ».

Pierre PAPAIX termine en décrivant les actions engagées dans le cadre du plan de relance pour l'emploi. Nous y retrouvons notamment la déconstruction sélective, la création de réseaux et de conciergeries, ou encore un projet d'aménagement de zones d'activité.

« *Certaines entreprises sont durement touchées par la crise et d'autres se portent mieux. Dans certains projets d'investissement, certaines envisagent d'y intégrer le côté « vert », ce sont des entreprises de grande taille généralement* » continue Agnès FRAYSSINET-DUPUIS, conseillère environnement énergie au service appui à la performance des entreprises de la CCI de Toulouse. « *Les petites entreprises quant à elles font des demandes sur l'amélioration de la consommation d'énergie, sur des aides pour le remplacement de véhicules par des véhicules hybrides ou électriques... mais aussi la mise en place de plateaux photovoltaïque.* » conclut-elle.

Carol DURAND et Frédéric JOUBERT, respectivement chef de projet « Recyclage et Economie Circulaire » et responsable du service Prescription de la société CIMEX, groupe international spécialisé dans la fabrication du béton prêt à l'emploi et de granulat, ouvrent maintenant le temps consacré aux retours d'expériences des diverses entreprises présentes.

Tous deux expliquent que CIMEX souhaite se positionner comme un « **acteur de la transformation** » en « *définissant une stratégie autour de l'économie circulaire* ». En effet, leur souhait est de « *travailler différemment des solutions innovantes pour la construction durable et apporter des solutions respectueuses de l'environnement dans une démarche de progrès continu* » tout en « *démontrant comment un acteur du béton/granulat peut innover et réduire les impacts au quotidien de ses activités* ».

Jean-Baptiste ORTEGA, fondateur de Phoenix BTP et Patrick BERNARD, chef de projet BTP Circulaire de la société SYNETHIC, présentent ensuite l'objectif de leur collaboration : « **favoriser l'économie circulaire par le biais de la commande publique, en travaillant notamment avec le BTP** ». Patrick BERNARD rapporte aussi que « *des partenariats très innovants se sont mis en place, il y a aussi des articulations avec d'autres projets du territoire, par exemple, le pôle économique du MEET. Tout cela*

permettra de créer des **boucles circulaires avec à la clef plus de ressources locales et donc de la création d'emplois** ».

Sylvain LEPAINTEUR présente ensuite la Conciergerie solidaire qu'il préside : un agrégateur de services connecté à tous les acteurs locaux du territoire permettant de réaliser les services demandés par l'utilisateur. Ces services peuvent être du ménage, du bricolage, la gestion des espaces partagés pour les entreprises, ou bien des programmes d'animation dans les quartiers. Tout en décrivant la conciergerie solidaire comme un « **acteur qui permet de passer à l'action** » Sylvain LEPAINTEUR ajoute : « **nous avons une dizaine d'années d'expérience dans la conciergerie et l'idée est qu'on puisse faire profiter Toulouse Métropole de cette expérience** ».

Gabriel COLLETIS, professeur en sciences économiques et chercheur au sein du Laboratoire d'Etude et de Recherche sur l'Economie, les Politiques et les Systèmes Sociaux, clôture ce temps de témoignages avec quelques éléments de réflexion quant à la notion de **résilience économique** : « **les enjeux révélés par la crise de la Covid-19 sont parlants. Elle a en effet révélé la forte dépendance de la France aux importations, synonymes d'empreinte carbone élevée. Le moment est venu de faire renaitre cette industrie. Mais comment ?** » questionne le professeur COLLETIS avant de reprendre : « **la réponse pourrait être la non-séparabilité du développement durable et de la transition économique ; ce ne sont pas deux questions séparées que l'on traite distinctement : ce sont deux enjeux liés.** »

Denis ANDRE, directeur de la Direction Action Economique de Toulouse Métropole, clôture ces temps de témoignages et lance les temps d'intelligence collective en précisant que ceux-ci illustrent concrètement le passage dans « **une logique d'ingénierie de projet** ».

En effet, ces temps de concertation doivent permettre à la métropole de comprendre dans quelles situations individuelles les entreprises se trouvent, et ainsi, en retour, apporter des solutions concrètes pour les aider à traverser ces mutations.

## Temps 2 – Intelligence collective

Ces temps de témoignages et de retours d'expériences sur le thème de l'économie circulaire et plus globalement de la transition écologique laissent maintenant place à un temps d'intelligence collective, durant lequel l'ensemble des participants sont invités à se concerter autour de quatre questions :

- *Quelles sont les grandes mutations de l'industrie toulousaine dans lesquelles vous vous inscrivez ?*
- *Quelles sont les conditions favorables pour soutenir le développement de vos activités sur le territoire ?*
- *Quelles synergies industrielles et locales peut-on envisager ?*
- *Quelles compétences recherchez-vous ? (passerelles inter-entreprises)*



Un espace de concertation dédié à Toulouse métropole et aux Rendez-Vous de la Relance a été créé sur le réseau social de concertation Colidée afin de permettre aux participants de poster facilement leurs idées et ainsi garder une trace de ce temps d'intelligence collective, en tirant des actions concrètes et des idées phares.

Cet espace reste ouvert et peut être alimenté dans la durée à n'importe quel moment par les participants afin de faire grandir les idées partagées, mais aussi et surtout de les concrétiser. Il pourra être par exemple réutilisé lors du Salon SIANE reprogrammé au 8 9 et 10 décembre prochain.

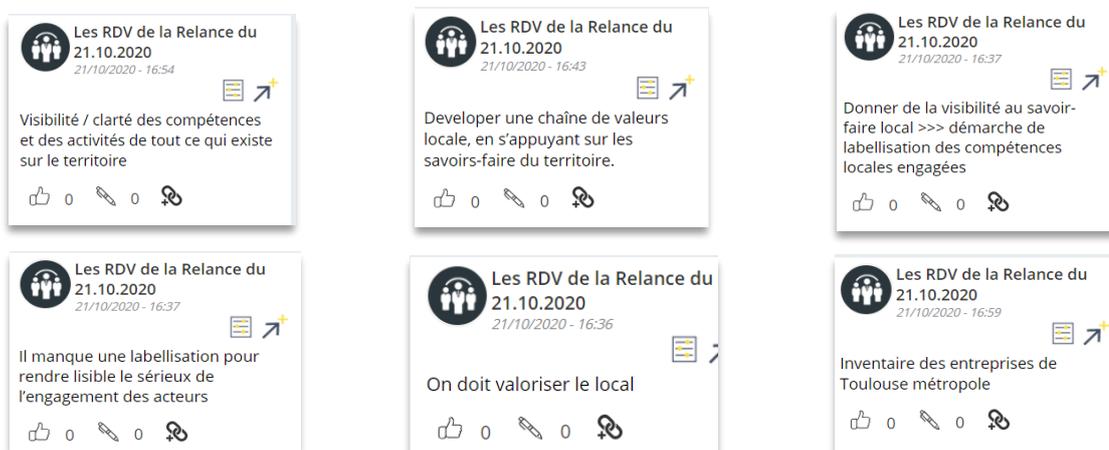
### Temps 3 – Synthèse des contributions

Après avoir concerté pendant une trentaine de minutes, une synthèse est proposée aux participants. Voici les éléments clefs qui en sont ressortis.

#### Un constat : la transition écologique doit s'opérer au sein du territoire

Pour cela, plusieurs actions concrètes sont évoquées par les participants :

- La nécessité d'impulser une dynamique locale pour opérer cette mutation industrielle.** Cette mutation peut s'opérer à différents niveaux, par exemple par la valorisation du savoir-faire local pour lui donner de la visibilité, avec la création d'un **label**, ou bien par la **connaissance en local des compétences dont on dispose**, ou bien encore par un **inventaire des entreprises présentes sur la métropole**. Nous voyons ici qu'il y a un réel sujet autour du rassemblement des acteurs pour opérer ces mutations à venir notamment autour de la transition écologique.



- L'importance de la notion de collectif : fédérer un réseau d'acteurs localement.** Cette volonté de travailler en collectif révèle un état d'esprit très significatif : « **L'Union fait la force** »

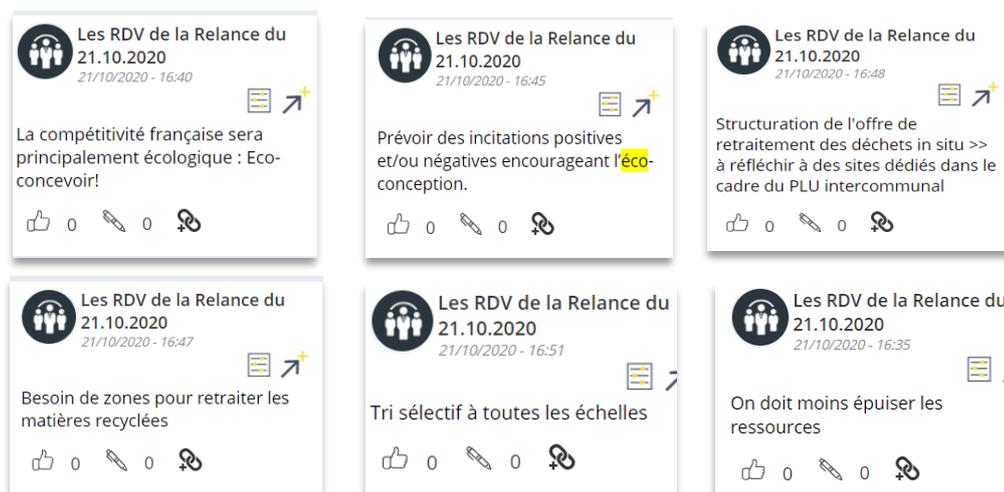


**Cette cohésion et cette émulsion collective seront notamment rendues possibles par une meilleure connaissance des projets à venir, garantie par une communication fluide et de proximité de la part de la Métropole.**

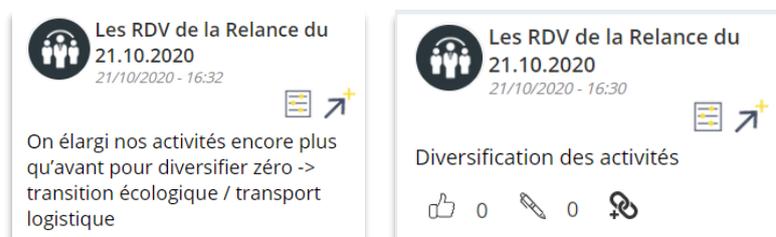


- **La transition écologique comme priorité**

Beaucoup d'idées ont été partagées concernant les mesures concrètes à mettre en place pour aller vers cette transition écologique, vers des solutions plus résilientes et prendre plus de précaution vis-à-vis de l'épuisement de ressources, favoriser l'éco-conception par le biais de mesures incitatives, favoriser le traitement de déchets in situ, mettre en place des zones pour retraiter les matières recyclées, favoriser le tri sélectif...



**Pour opérer cette transition écologique,** les acteurs présents parient notamment sur la **diversification des activités**. Ce serait en effet un moyen de démultiplier les compétences en local et de pouvoir ainsi aller chercher localement toutes les compétences dont on a besoin, d'être finalement en quelque sorte « auto-suffisant ».



- **Clarifier le soutien que peut apporter l'acteur public à l'acteur privé**

En effet, les entreprises souhaitent que les aides auxquelles elles peuvent prétendre soient plus lisibles, plus claires...



Cette ambition, pour être atteignable, doit avant tout reposer sur une **dynamique collective**, sur une **mobilisation commune** et sur des **liens de confiance et de proximité** entre la métropole et les entreprises du territoire.

L'organisation de ce webinaire exceptionnel est un pas de plus dans la construction de cette relation de proximité. Il a en effet permis de poser les bases d'une nouvelle relation entre la métropole et les entreprises en impliquant les différents acteurs économiques dans la réflexion sur l'avenir de la métropole, et plus encore, en pariant sur eux.

De manière très opérationnelle, plusieurs pistes ont été évoquées concernant la manière dont la métropole et les entreprises pourraient mieux coopérer et agir ensemble, avec par exemple la valorisation des ressources locales, la connaissance des savoir-faire dont on dispose localement, ou bien encore par la création des passerelles entre les entreprises et les filières.

Mais pour faire de cette ambition une réalité, il est nécessaire que cette relation, cette mobilisation des acteurs économiques autour de la métropole mais aussi en leur sein même, soit **durable**. En ce sens, la métropole devra endosser un rôle de **fédérateur**, mais aussi **d'animateur**.

Un rôle de fédérateur afin de rassembler le monde économique autour d'un **objectif commun** : celui d'innover et de déployer des actions concrètes pour réussir à terme cette transition économique et écologique, autrement dit de **créer un lien solide entre les acteurs économique et la métropole**, et un rôle d'**animateur** afin de créer du **lien entre les entreprises elles-mêmes**. Dans cette optique, nous pouvons par exemple imaginer que la métropole aille au contact des entreprises, pour ressentir la situation, sonder leurs états d'esprit, en un mot être au plus près d'elles afin d'être le plus réactif possible.

Enfin, ce contexte de crise sanitaire, loin d'être un frein à l'accomplissement de cet objectif commun, est perçu par la métropole, selon Mme Dominique FAURE, comme « *un moyen de travailler autrement et d'être encore plus proche des entreprises* ». Plus que jamais, l'heure est donc propice au changement, autant dans les relations entretenues jusqu'alors, que dans les **modes d'expressions que ces temps de crise forcent à être plus percutants et plus concertants**.

*« A votre disposition amis chefs d'entreprises ! »  
Dominique FAURE.*

Pour visionner le replay de l'événement :

<https://www.youtube.com/watch?v=94Vkm5x7FWw&feature=youtu.be>